



**Sociaal Fonds voor de Ondernemingen van Handel in Brandstoffen
Fonds Social pour les Entreprises de Commerce de Combustibles**

Rue Léon Lepage straat , 4 1000 Bruxelles - Brussel

Tel : 02 / 502.42.00 Fax : 02 / 502.54.46 fonds@brafco.be

DEMANDE DE PAIEMENT DES JOURS DE REPOS COMPENSATOIRE

EMPLOYEUR :

Nom : : ō ..

Adresse ou siège social

Rue, numéro, boîte : ō ..

Code Postal, commune : ō ..

Numéro de téléphone : ō ..

Numéro O.N.S.S : ō ..

Soussigné (*nom, fonction*) ō
déclare sur l'honneur que, conformément à la CCT signée le 19.11.2002 et aux modalités d'octroi et de
paiement établies par le Fonds,

son TRAVAILLEUR:

Nom, Prénoms : ō ..

Rue, numéro, boîte : ō ..

Code Postal, commune : ō ..

Numéro de registre national : ō ..

N° de compte IBAN : ō ..

Code BIC : ō ..

A pris ō ō ō ō ō . (**nombre**) de **jours de repos** compensatoire aux **dates suivantes**:

ō ō ..

ō ō ..

ō ō ..

Période de référence : 2012 (du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012)

 Salaire horaire brut du travailleur : ō ō ō . Eur

Nombre d'heures par jour de repos compensatoire : X 8

 Sous-total : ō ō ō . Eur

 Nombre de jours pris : X ō ō ō .

Montant BRUT : ō ō ō . Eur

Sur ce montant, le Fonds Social paiera les charges sociales ainsi que 27,25% de précompte professionnel.
La cotisation du travailleur à l'ONSS est retenue par le Fonds Social et versée à l'ONSS.
Les soussignés, EMPLOYEUR et TRAVAILLEUR, autorisent le Fonds Social à exécuter tous les contrôles
nécessaires à la vérification des données transmises. Les montants erronément perçus seront réclamés par le
Fonds Social.
Ils déclarent sur l'honneur que cette demande est honnête et complète.

Etabli à ō ō ō . à la date du ō ō ō .

Signature du TRAVAILLEUR

Signature de l'EMPLOYEUR

POUR RAPPEL : 1 jours de repos compensatoire par 18 jours effectivement prestés (ou 144 heures)